



MAIRIE DE OSSE
25360

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 À 20 H 00
sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 10
Membres présents : 9
Membres votants : 9

Ayant donné procuration : 0
Absent excusé : 0
Absent : 1

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER – Laurence FONTAINE - Marie TRAENDLIN
Ms. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Franse OSTHENE – Charles PIQUARD – Claude
POULOT – David ROETHLISBERGER

Etait absent : Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : Laurence FONTAINE

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 9 octobre 2017

Date d’affichage : 19 octobre 2017

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2017
- 2) Compte-rendu d’activité
- 3) Dossier travaux bâtiments
- 4) Dossier voiries
- 5) Dossier forêt
- 6) Dossier assainissement
- 7) Dossier location des terrains communaux
- 8) Dossier urbanisme
- 9) Dossier animations et décorations fin d’année
- 10) Dossier finances
- 11) Délibérations
- 12) Informations et questions diverses

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2017

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute et procède à la lecture de l’ordre du jour. Il procède à la lecture du procès-verbal du **8 septembre 2017** approuvé à l’unanimité.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

II. Compte-rendu d’activité

Assemblée générale du Syndicat Intercommunal Haute Loue : 11 septembre 2017 : compte-rendu de Claude OULOT

Point n°1 : Modification des statuts afin de tenir compte de la nouvelle gouvernance du SIEHL.

Point n°2 : Avancement des travaux sur Montgesoye et Lods

Point n° 3 : Etat des travaux 2017 sur le réseau et le réservoir de Montfaucon.

Point n° 4 : Rapport annuel sur le prix et la qualité de l’eau

Questions diverses administratives et financières.

Dossier sinistre salle de convivialité : jeudi 14 septembre 2017 : voir délibération

- Rendez-vous avec les 2 experts des 2 compagnies d'assurance : Groupama et Axa
- Accord de prise en charge totale des travaux sans déduction de vétusté.
- Devis : 2 751,60 € // Facture pose : 2 751,60 €
- Règlement reçu par Groupama le 11 octobre dernier : chèque d'un montant de 1 924,70 €.

Le solde sera versé sur présentation de la facture acquittée par Mme la Trésorière de Morre.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise GSH (Gilles SAINT-HILLIER) durant la 2^{ème} semaine des vacances scolaires)

Comité syndical PETR Doubs Central jeudi 14 septembre 2017 :

Economie d'énergie : une 1^{ère} régionale.

L'enjeu : un contrat de certificat d'énergie (CEE) qui comprend une enveloppe de 975 000 € d'investissement et 106 000 € pour le partage (ingénierie + animation).

Financement à 100 % sur le patrimoine communal (isolation menuiseries) : travaux terminés le 31 décembre 2018

Réunion commission accessibilité : bâtiments Ecole + MAM : avis favorable

Réunion commission SDIS : bâtiments Ecole + MAM : avis favorable

Reste dossiers en cours : mairie + église

Monsieur le Maire et Monsieur Claude POULOT ont été reçus, sur rendez-vous, le 15 septembre dernier à la Chambre d'Agriculture par Mme Delphine MONTEL, juriste.

Les points abordés :

- Baux communaux : contrat de bail à ferme,
- Domaine d'application du statut du fermage,
- Paiement des fermages,
- Mise en conformité de l'association foncière : nouveau bureau : échéance au 31 décembre 2017.

Rendez-vous avec la société Gaz & Eaux le jeudi 21 septembre : rue de l'Amitié

Les points abordés :

- Déplacement de la conduite d'eau rue de l'Amitié,
- Branchement d'une maison, rue de la Liberté,

Un accord a été trouvé entre le Syndicat et la société Gaz & Eaux. Les réseaux seront désormais sur le domaine public.

Branchement réseau eau de la maison de M. et Mme GARDY

- Report des travaux tant que le permis de construire n'est pas accordé.

Rendez-vous avec le Cabinet COQUARD situé à Baume Les Dames : jeudi 28 septembre

Les points abordés :

- Aménagement de la rue des Eglantiers,
- Mise en place de la participation voies et réseaux (PVR),
- Surfaces à prendre en charge pour la facturation aux propriétaires des terrains urbanisés.

Le projet sera présenté en commission urbanisme.

Assemblée générale des Amis de l'Ecole : jeudi 28 septembre

- compte-rendu établi par David ROETHLISBERGER.

Conférence des territoires : 30 septembre au Petit Kursaal à Besançon

- Dans le cadre d'une concertation Etat-Territoires ruraux, nous avons 4 questions :
 1. Des fractures entre les territoires,
 2. L'allègement des normes,
 3. Le montage des projets d'investissement,
 4. Les innovations et les expérimentations,

5. L'urbanisme a été ajouté aux questions.
Seulement 60 collectivités ont répondu.

Carrefour des Elus à Micropolis :

- Remise des trophées aux communes
- Rendez-vous avec les entreprises

Communauté de communes Doubs Baumoises :

- Compétences scolaire et périscolaire,
- Le droit des sols,

Syndicat Doubs Central :

- La mise en place des circuits courts.

III. Dossier travaux bâtiments :

Salle de convivialité :

Pose des plaques d'isolation phonique.

Salle des Associations :

Mise à la disposition du Relais Assistantes Maternelles (RAM).

- Petits travaux réalisés par l'agent technique : boîte aux lettres, panneau d'affichage.
- Demande de devis : remplacement de deux portes
 - o Société SOCIE : 2 995,10 € HT
 - o Ets VD Menuiseries : En attente

Maison Assistantes Maternelles (MAM) :

- Travaux de maçonnerie : DACH,
- Travaux doublage isolation porte coupe-feu,
- Travaux sur porte d'entrée.

Quatre devis reçus :

DACH : 691.20 € TTC

CIGLIA : 5 114.85 TTC

Menuiserie : porte : SOCIÉ : 2 106.83 € HT

Chantiers départementaux : 12 884.62 € TTC

Entreprises retenues : DACH et CIGLIA

IV. Dossier voiries

Report des travaux : réfection des chemins de l'Association Foncière

- Refonte du bureau : échéance au 31 décembre 2017
 - o nouveaux statuts : vu avec la Chambre d'Agriculture :
 - o Une proposition de tarif pour la mise en conformité
 - 1 938.00 € HT soit 2 368.80 € TTC

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Achat de plaques de rues :

- Pour le lotissement l'Orée du Bois, avec les n° d'habitation.

Devis Ets Signaux Girod : 303.73 € HT soit 364.48 € TTC

Devis Franche Comté Signaux : 272.85 € HT soit 327.42 € TTC

Une renégociation sera lancée entre les 2 fournisseurs.

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Barrières en rondins : le long du terrain multisports

Devis PRETOT : 3 153.40 € TTC

Pose : Devis

- Chantiers Départementaux : 2 000.00 €

- Kolly : 1 500.00 €
Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Aménagement : rue des Eglantiers

Le nouveau projet revu par le Cabinet COQUARD sera présenté aux membres du Conseil municipal

- Devis : 1 974.00 € TTC

Vote : 9 pour 0 contre 0 abstention

Une demande a été formulée auprès du Cabinet COQUARD afin qu'il fournisse les pièces nécessaires pour facturer la P.V.R. sur les parcelles construites.

V. Dossier Forêt

Compte rendu de la réunion du 18 septembre dernier :

- Point sur les travaux,
- Affouage : 33 inscrits,
- Parcelle 41 : coupe à blanc,
- Parcelle 22,
- Nettoyage parcelle 41,
- Parcelles 2 – 33 – 13 – 11 houppiers + futaies

Vente de coupes de bois à ORNANS pour un montant de 24 985.00 € HT : Acheteur : SIBC

VI. Dossier assainissement

Les travaux de maintenance ont été réalisés sur 2 postes de relevage :

- Ets THIEULIN : 684.60 € TTC (contrat de maintenance),
- Ets FCA : 203.50 € TTC (pompage + nettoyage des regards).

Information : procédure SPANC : compétence Com/Com Doubs Baumois

- Rappel : les communes ne sont plus compétentes en matière de contrôle des assainissements non collectifs (les vidanges restent à la charge des administrés).

VII. Délibérations :

N° 2017 – 61 / OBJET : Avis sur le rapport annuel 2016 relatif aux prix et à la qualité du service de l'eau potable

L'exposé du Maire entendu, et après avoir délibéré,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuvent le rapport annuel relatif au prix de la qualité de l'eau du service de l'eau potable de l'exercice 2016.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 62 / OBJET : attribution d'une indemnité de confection de budget et de conseil au trésorier principal du service des finances publiques de Osse au titre de l'année 2017.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal, décide, à l'unanimité, des membres présents,

- d'accorder à Mme Jacqueline JEANNIN, comptable du Trésor, l'indemnité de budget et de conseil au taux de 100 %

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 63 / OBJET : Approbation des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL)

L'exposé de M. le Maire entendu, et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- accepte les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue,

- autorise M. le Président à entreprendre les démarches nécessaires à la mise en place de ces derniers à compter du 1^{er} janvier 2018 et à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 64 / OBJET : Election des délégués syndicaux du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loire (SIEHL)

M. le Maire indique que suite à l'acceptation des nouveaux statuts du SIEHL, et dans la mesure où M. le Préfet prendra l'arrêté correspondant, il y a lieu de procéder à l'élection des délégués syndicaux suivant la strate de la commune de Osse.

Sont élus à : 9 pour 0 contre 0 abstention

Titulaire : Charles PIQUARD

Suppléant : Claude POULOT

N° 2017 – 65 / OBJET : Remboursement GROUPAMA

Déclaration de sinistre en date du 4 août dernier suite à la location de la salle de convivialité, le sol de la salle de convivialité a été brûlé. L'administré concerné a contacté son assurance et la commune a déclaré le sinistre auprès de la société Groupama Assurance dans le cadre de la garantie Protection Juridique.

La commune a fait réaliser un devis par la société GSH pour un montant de 2 751,60 € TTC qu'elle a transmis à Groupama.

La commune a reçu un 1^{er} chèque de Groupama d'un montant de 1 924,70 en date du 5 octobre 2017.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- décident d'accepter le chèque d'un montant de 1 924,70 € proposé par Groupama Assurance.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 66 / OBJET : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Maire propose de délibérer afin d'approuver le rapport de la CLECT.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport de la CLECT du 20 septembre 2017.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 67 / OBJET : Attribution de compensation 2017

Le Maire propose de délibérer sur le montant de l'attribution de compensation 2017 de la commune.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le montant de l'attribution de compensation 2017 de la commune.

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2017 – 68 / OBJET : fond de solidarité pour le logement (F.S.L.) et fond d'aide aux accédants à la propriété en difficulté (F.A.A.D)

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décident de ne pas verser les sommes demandées soit :

- FSL : 0.61 € par habitant
- FAAD : 0.30 € par habitant

Par 9 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

VIII. Informations et questions diverses

NOUVEAU À OSSE

Lundi 23 octobre prochain : Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) :

Les Bouilles d'Ange

par 2 professionnelles de la Petite Enfance

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Fanny au **07.86.59.57.02** ou

Laurence au **06.72.66.98.12**

Décorations de Noël

Comme chaque année, le conseil municipal aidé d'une équipe de bénévoles prépare les décorations du village pour Noël. Une réunion est intervenue le mercredi 11 octobre pour mettre au point les travaux à réaliser et les activités à mettre en œuvre (crêpes, jeux, animation ...)

Chaque vendredi à partir du 20 octobre, de 15 à 18 heures, RDV à l'atelier municipal pour dessins, découpages, peinture.

L'Association Familles Rurales prend en charge les décorations des sapins.

Sarah COLLETTE informera les habitants des jours où elle entend intervenir.

La descente du Père Noël, du clocher de l'église, se déroulera le dimanche 17 décembre. Des précisions seront données en temps utile sur le site internet de la mairie et par tract.

Brioche ADAPEI : *La collecte de l'opération Brioche 2017 a rapporté la somme de 537,00 € pour la commune de OSSE. Les dons récoltés contribueront à améliorer le quotidien des personnes handicapées. Merci à tous*

Compte-rendu concernant le fleurissement de l'année 2016.

- Réflexion pour 2017 : achat d'arbres à l'entrée du village côté Champlive.

Recensement du tissu associatif par la CCDB.

Points sur les travaux de l'horloge de l'église

Quels produits phytopharmaceutiques pour quels espaces ?

- Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

Cérémonie du 11 novembre :

Le maire et le conseil municipal vous invitent à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

9 h 45 Cérémonie devant le Monument aux Morts de OSSE

Dépôt de gerbe

Vin d'honneur à la salle de convivialité.

10 H 30 Office religieux en l'église de GLAMONDANS à la mémoire de toutes les victimes des guerres civiles et militaires

11 H 30 Cérémonie devant le monument aux morts à GLAMONDANS (pour le Plateau)

Comptant sur votre présence nombreuse pour rendre hommage aux millions de morts, blessés, mutilés qui ont combattu pour la liberté de notre pays durant la Première guerre mondiale mais également pour rendre hommage à tous ceux qui, civils ou militaires, dans les conflits actuels ou anciens, sur notre sol ou au cours d'opérations extérieures, ont donné leur vie pour notre pays.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 13 octobre à 23 h 30

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Laurence FONTAINE